

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 12

Artikel: Les manœuvres du 1er corps d'armée en 1911 [suite]
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres du 1^{er} corps d'armée en 1911.

(Suite.)

JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE.

Les faits.

Au cours de la marche du 1^{er} septembre, comme le colonel-divisionnaire Galiffe, à la tête de son gros, avait dépassé Avenches, il fut atteint par une dépêche du préfet de Lavaux l'informant que les communications entre Lavaux et les fortifications de St-Maurice étaient interrompues. D'après cette dépêche, datée de Cully, 9 h. m., un détachement rouge de toutes armes avait cantonné à Vevey dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre.

D'autres renseignements parvinrent au divisionnaire alors qu'il avait donné son ordre de stationnement pour la nuit du 1^{er} au 2 septembre; ces renseignements lui montraient les têtes de colonnes de la division rouge se dirigeant vers Romanel et Villars-Ste-Croix.

Il résolut alors de gagner le plus vite possible les hauteurs de Thierrens et envoya le soir même le bataillon 15 et le lendemain de bonne heure la batterie 18, en soutien de la brigade de cavalerie sur la Mentue. Le bataillon 15 arriva à 11 h. du soir à Thierrens, ayant marché 40 km. et fait 320 m. de montée; la batterie arriva vers Chapelles le 2, entre 5 et 6 h. m.

Le 1^{er} au soir, le commandant de la division formule l'ordre suivant :

Ordre de mouvement pour le 2 septembre 1911.

2^e Division.

PAYERNE, le 1^{er} sept. 1911. 5 h. 30 soir.

Colonne de droite

Cdt. Cdt. Br. J. 3.

Troupes

Br. J. 3 (—1 Bat.)

1 pel. guides 2

R. Art. 2

Comp. sap. 1/2.

1. Notre Br. cav. a eu une rencontre à midi avec une Br. cav. rouge près de Chapelle; la cav. rouge s'est retirée derrière la Mentue.

Pour renforcer la Br. cav. 2 un Bat. de la Br. J. 3 a été envoyé ce soir par Combremont à Thierrens; il soutiendra la Br. cav. dans son effort d'empêcher l'ennemi de passer la Mentue.

Colonne du centre

Cdt. Cdt. Br. J. 4

Troupes

Br. J. 4

1 escouade
guides 2

R. Art. 3

Comp. sap. II/2

Comp. télégr. 2

Comp. aérost.

Comp. sanit.

Colonne de gauche

Cdt. Cdt. Bat. car. 2

Troupes

Bat. carab. 2

1 pelot. guides 2.

Expédition

Comp. sap. I/2

Br. J. 3 & 4

Comp. guides 2

Br. Art.

Br. Cav. 2

R. Art. 2 & 3

Bat. génie 2

Comp. télégr. 2

Comp. aérost.

Comp. sanit.

Dét. train subs. 2

Tête d'étapes.

La Br. cav. continue son exploration dans les directions de la Venoge, de Lausanne et d'Oron; la Comp. guides 2 entretient une patrouille sur les hauteurs à l'est d'Yverdon, et elle explore dans la direction de Vaulruz-Châtel St-Denis.

2. La 2^e Div. continuera le 2 sept. 1914 son mouvement à la rencontre de l'ennemi comme suit:

La colonne de droite franchira avec la tête du gros de l'avant-garde la ligne des avant-postes près de Nuvilly à 5 h. M. et marchera par Combremont-Denezzy sur Thierrens.

La colonne du centre passera Sassel à 5 h. M. avec la tête du gros de l'avant-garde et marchera par Chapelle-Cheiry-Forel-sur-Neyruz. (Comp. aérost. à la disposition du commandant de division.)

La colonne de gauche partira de Trey à 5 h. 30; elle marchera par Sedeilles-Villars-Bramard-Dompierre sur Morlens.

3. Les commandants des colonnes disposent du train de combat.

Les *trains de bagages et de vivres* se rassembleront:

Br. J. 3	}	à 7 h. M. à l'ouest de Cugy (distribution de la poste).
R. Art. 3		
Comp. sap. I/2		
Et. Maj. Div.	}	
Br. J. 4		

Bat. car. 2 (train de vivres seulement; le cdt. dispose du train de bagages)

Comp. guides 2	}	à 7 h. M. à l'ouest de Payerne (distribution de la poste)
R. Art. 3		
Bat. sap. (—I/2)		
Comp. télégr. 2		
Comp. aérost.		
Comp. sanit.		

Le *dét. train* des subsistances attendra des ordres à partir de 8 h. M. à l'entrée nord de Payerne.

Evacuation des malades et chevaux malades à la gare de Payerne.

4. Les ordres me parviendront jusqu'à 3 h. 30 M. à l'Hôtel de l'Ours à Payerne; ensuite je marcherai en tête du gros de la colonne du centre.

Le Commandant de la 2^e Division.

GALIFFE, Col. Div.

La marche s'exécuta à raison de 5 km. à l'heure, et, avant 9 h., toute la division se trouva rassemblée sur la ligne Roches de l'Espérance-hauteurs sud de Neyruz.

A ce moment, un ordre du commandant de l'armée bleue atteignit le divisionnaire. Cet ordre l'informait, d'une part, que le détachement rouge qui était à Vevey avançait, menaçant les communications de la division avec l'armée, d'autre part, que la division rouge se rapprochait de ce détachement. En conséquence, ordre était donné à la division de se reporter plus à gauche, afin de couvrir mieux les routes de Berne contre les deux détachements.

L'exécution des mouvements nécessités par cet ordre ne commença que vers midi, le colonel-divisionnaire Galiffe ayant obtenu de la direction des manœuvres la latitude de laisser reposer son monde pendant deux heures et de faire manger.

A la reprise de l'opération, le divisionnaire disposa, en résumé, comme suit : la colonne de droite entière (Br. J. 3, rég. art. 2) marche par Thierrens-Essert-Villars-le-Comte-Lucens, pour s'installer dans le secteur Lucens-Villars-Bramard-Prévonloup-Courtilles ;

Le R. J. 7 avec un groupe art. 3 marche par Neyruz-Oulens-Lucens, dans le secteur Brenles-Siviriez-Billens ; art. à Hennens ;

Le R. J. 8, avec un groupe art. 3, reste en position jusqu'à ce que les deux colonnes aient gagné du champ, puis accompagne le mouvement comme flanc-garde de droite par Moudon ; cantonnements dans le rayon Moudon-Chavannes-Vuarmarens-Esmonts ;

Le bat. car. 2 reste à Morlens et environs jusqu'à l'achèvement du mouvement, puis cantonne à Chesalles ;

La br. cav. 2, avec le bat. 15, reste dans la région de Chappelles-Possens-Sottens, et établit la liaison avec le R. J. 8 à Moudon.

Pendant la nuit, les avant-postes occupèrent la ligne Moudon-Montet-Bionnens (R. J. 8) et de là, la rive ouest de la Glâne, de Bionnens à Romont (R. J. 7 et 6).

COMMENTAIRES.

La marche vers la Mentue.

Une probabilité et une inconnue, tel est le caractère des éléments d'appréciation dont le commandant bleu dispose au moment de la rédaction de son ordre de mouvement pour le 2 septembre. La probabilité est la marche de la division rouge

par le plateau d'Echallens et non par Lausanne et le Jorat. L'inconnue est la destination du détachement signalé à Vevey. Il faut admettre, cependant, que ce dernier agira en concordance avec la division rouge ; mais comment ?

Un premier point semble acquis. S'il s'est déplacé pendant la journée du 1^{er} septembre, il n'a pas poussé beaucoup vers le nord, sinon les patrouilles d'exploration qui, dès le matin de ce jour-là ont été dirigées vers Oron, auraient éventé son approche. La distance de Vevey à Oron n'atteint pas 15 kilomètres.

On peut admettre aussi que s'il avait marché vers l'ouest pour rejoindre la division rouge au nord de Lausanne, dans la contrée de Romanel, ce qui suppose une étape d'environ 25 km., cette marche eût aussi été éventée par les patrouilles. Cela n'est pas certain, toutefois ; mais si elle a eu lieu, la conséquence est simplement la jonction des forces rouges opérée au nord de Lausanne pour la marche en réunion par le plateau d'Echallens.

Enfin si, agissant de façon plus indépendante, il a pris direction par Châtel-St-Denis-Semsaies, il se meut excentriquement par rapport à la division rouge. Il sera possible d'atteindre celle-ci isolément.

En résumé, envisageant les mouvements possibles du détachement de Vevey pendant la journée du 1^{er} septembre, la division bleue se trouve en présence des alternatives suivantes :

1. Le détachement est resté aux environs de Vevey. Dans ce cas, si la division rouge continue dans la direction qu'elle a suivie la veille, on la rencontrera sur le haut plateau vaudois livrée à ses seules forces ;

2. Le détachement a pris par la vallée de la Veveyse. La conclusion reste la même au regard de la division rouge ;

3. Le détachement a effectué sa jonction avec la division rouge au nord de Lausanne. Dans ce cas, c'est encore sur le haut plateau vaudois que la rencontre a chance de se produire ; il n'y a de différence que dans le jeu des forces en présence.

A côté de ces perspectives intéressant la journée du 1^{er} septembre, il faut examiner celles que peut ouvrir la journée du 2, dans l'hypothèse où le détachement de Vevey n'aurait pas bougé la veille. Les éventualités suivantes semblent pouvoir être posées :

1^{re} éventualité : Les deux groupes rouges marchent simulta-

nément, mais séparément, celui de Romanel par le plateau d'Echallens, celui de Vevey par la Haute-Broye ou Semsales-Romont. (Ce serait une faute, naturellement, si chaque groupe, à lui seul, ne possédait pas une incontestable supériorité numérique sur l'ennemi; mais il faut tout prévoir, et je rappelle qu'aucun des partis n'est sensé connaître les effectifs de l'autre.) Dans cette éventualité, une étape normale conduira le groupe de Romanel au nord de Thierrens, le groupe de Vevey au sud de Romont. Réserve faite de l'occupation d'une position défensive, décision opposée à sa mission, la division bleue ne pourra que se porter à la rencontre de l'un des groupes pour le battre et se retourner contre l'autre. Cette manœuvre comporte naturellement un double risque : celui de sortir trop affaibli de la première bataille pour entreprendre immédiatement la seconde avec espoir de succès, et celui d'une bataille soutenue par le premier adversaire assez longtemps pour permettre l'intervention du second sur le flanc. On cherchera à éviter ce second risque en détachant une moindre partie de ses forces pour ralentir le second adversaire pendant l'attaque du premier par le gros. Mais on s'expose alors à un autre danger, celui de n'être plus assez fort au lieu de la bataille décisive.

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à l'opération; le devoir est de l'entreprendre, au contraire; d'abord parce que rien ne nous dit que nous sommes le plus faible, malgré le détachement; puis parce que si, en tout état de cause, une victoire n'est jamais certaine, c'est vrai pour l'ennemi autant que pour nous; enfin, parce que la défaite aussi n'est certaine que pour celui qui s'y abandonne. Il ne reste donc qu'à se demander quel groupe il convient d'attaquer le premier pour courir le moindre risque.

La réponse à cette demande est subordonnée à l'examen de deux sous-éventualités :

a) Les deux groupes rouges sont présumés d'égale ou approximativement d'égale force;

b) L'un est sensiblement plus fort que l'autre.

Dans la *première sous-éventualité*, le risque menace mon flanc gauche, si je me porte contre le groupe de Romanel. Que je sois contraint de me replier, ou que, vainqueur, j'entreprenne la seconde bataille contre le groupe de Vevey, celui-ci venant de la région de Romont m'enlève la route de la Broye. Je dois

accepter la bataille ayant le lac de Neuchâtel à dos, ou, s'il faut retraiter pour n'être pas jeté dans ce lac, filer le long de la rive par l'étroit dos d'âne du Vully.

Naturellement, mes services de l'arrière devront adopter une autre ligne de communications. Si ma tête d'étapes, à Kerzers, est basée sur Berne, ses transports deviennent à la merci d'un coup de main. Il faut les baser sur Soleure, par exemple, par la ligne de Bienne, qui, peut-être, est déjà surchargée pour les besoins de l'armée principale.

En attaquant d'abord le groupe de Vevey, je reporte le risque sur mon flanc droit. Que je sois vainqueur dans la première bataille, c'est maintenant mon adversaire qui est exposé à se battre le dos au lac de Neuchâtel, avec menace pour ses communications au sud, tandis que d'autres troupes bleues sont au nord, au défilé des lacs. Si je dois battre en retraite, ces troupes me tranquillisent pour ma droite et je puis me replier sur Fribourg. Ma tête d'étape, à Kerzers, est supprimée ou n'est maintenue que pour les troupes du Vully ; pour les besoins de la division, une nouvelle tête d'étapes est installée, toujours basée sur Berne, à Fribourg ou quelque part plus en arrière, à moins que je ne sois ravitaillé directement par la station principale de Berne, ce qui serait encore le plus simple.

Conclusion : le risque sur ma droite est sensiblement moindre que sur ma gauche ; c'est pourquoi, dans cette première sous-éventualité, la division bleue ne se portera pas sur les hauteurs de Thierrens, mais marchera de Payerne sur Romont.

A quelle conclusion conduit la *seconde sous-éventualité* ? A mon avis, il ne peut être question d'autre chose que de prendre le taureau par les cornes, c'est-à-dire de marcher à la rencontre du groupe le plus fort, où qu'il soit. Battre d'abord le plus faible n'avance à rien ; cela ne changera pas d'un iota la résolution de l'autre, et j'aurai l'inconvénient de l'aborder ayant déjà subi quelques pertes. Au contraire, si je le bats avant le faible, il y a toute chance pour que ce dernier s'en aille sans demander son reste. L'accessoire suivra le sort du principal.

Conclusion : Si le groupe rouge le plus fort avance par le plateau d'Echallens, et une faible colonne seulement par la Haute-Broye et Semsales, la division bleue se dirigera par les hauteurs de Thierrens. Au cas contraire, elle fera l'inverse.

2^{me} éventualité : Il n'y a pas marche parallèle des deux

groupes par les deux rives de la Broye. Quoique arrivée le 1^{er} septembre à la route d'Echallens, la division rouge décide pour effectuer une jonction en cours d'opérations avec le détachement de Vevey, de changer de direction. Elle marchera par le Jorat sur la Haute-Broye, où le groupe de Vevey se rendra par Attalens.

Dans cette éventualité, la division bleue, où qu'elle manœuvre, se trouvera en présence des forces ennemies réunies. Une étape normale conduira ces dernières à Moudon, leur réunion s'étant effectuée plus au sud ; et l'étape normale de la division bleue la conduira aussi dans les environs de Moudon et sur les premières rampes du Jorat si elle avance directement par la vallée de la Broye. Là, les avant-gardes entreront en contact à la fin de la matinée, au cas d'un départ simultané des belligérants vers 7 h. matin ; à partir de ce contact, les considérations tactiques dicteront aux chefs la conduite à observer.

Y a-t-il des raisons de ne pas suivre la ligne directe et de marcher avec tout ou partie de ses forces sur les hauteurs de l'un ou l'autre versant de la vallée ?

Il semble que l'on puisse renouveler ici l'appréciation des risques envisagée ci-dessus, cette appréciation étant, à la vérité, subordonnée à la présomption d'un ennemi numériquement supérieur. Si l'on marche sur Romont, risque à peu près nul en cas d'échec ; l'enveloppement de l'aile droite devrait être bien prononcé pour compromettre un recul sur Fribourg. La marche par Thierrens sur la Mentue offre moins de sécurité. Que l'ennemi venant de la Broye menace un peu sérieusement l'aile gauche, sa supériorité mettant sa propre aile gauche à l'abri, c'est la communication sur Payerne en grave péril d'être coupée.

Ainsi, dans cette seconde éventualité, la conclusion serait qu'une jonction préalable des forces ennemies inconnues doit conduire à une marche de la division bleue sur la Haute-Broye.

Il faut toutefois se poser encore une question. *Quid ?* comme disent les juristes, si, pendant que je me dirige vers la Haute-Broye, l'adversaire marche par la Mentue ?

J'ai différentes cordes à mon arc. Informé à temps de cette marche, je peux, par exemple, bifurquer à mon tour par les hauteurs à l'occident de la Broye, afin d'y joindre l'adversaire. Ou, si cela me paraît tactiquement plus avantageux, je puis aller prendre une position d'attente sur le plateau de l'autre versant

et obliger l'ennemi à traverser le bas-fonds, pour venir me trouver sur le terrain que j'aurai choisi. Bref, je puis envisager deux ou trois combinaisons dont j'adopte la mieux appropriée à la situation.

Pour la clarté de l'exposé, récapitulons encore une fois :

Les groupes ennemis peuvent avoir effectué leur jonction le 1^{er} septembre au soir, au nord de Lausanne. C'est qu'ils se proposent d'avancer par le plateau d'Echallens. La division bleue marche à leur rencontre par le plus court, c'est-à-dire par Thierrens.

Le jonction n'a pas eu lieu le 1^{er} septembre. Les groupes marcheront le 2 parallèlement et séparément par les deux rives de la Broye. Le divisionnaire bleu ignore leurs forces respectives, mais les présume de forces importantes et approximativement égales. Il marche, avec le gros de ses forces, sur la Haute-Broye, par le versant de Romont.

Le divisionnaire bleu sait d'inégales forces les deux groupes adverses. Il porte le gros de sa division à la rencontre du groupe le plus fort.

La jonction aura lieu le 2 septembre sur la Haute-Broye. La division bleue marche à la rencontre de l'ennemi vers la Haute-Broye.

A laquelle de ces alternatives les faits répondaient-ils le plus exactement, le 1^{er} septembre, au moment de la rédaction de l'ordre de mouvement pour le 2 ? Sans conteste, à la marche par Thierrens des forces rouges principales, avec connaissance des effectifs de chaque groupe. Dussent-ils même effectuer leur jonction quelque part dans le Jorat, la division rouge ne s'en trouvait pas renforcée dans une proportion telle que la division bleue dût se considérer en infériorité ; le bataillon et la compagnie de mitrailleurs rouges en plus restaient compensés par la supériorité de douze batteries bleues contre neuf ; trois de ces neuf, les batteries de montagne étant, en outre, d'une moindre efficacité dans le terrain où elles allaient se trouver. Si donc, théoriquement, au point de vue des réalités de la guerre qui supposent une beaucoup moindre connaissance des forces adverses, la marche par Thierrens pouvait passer pour risquée, c'est-à-dire exposant la division à être acculée au lac de Neuchâtel, dans la situation de manœuvre du 2 septembre ce risque ne comportait plus qu'une importance secondaire. Un commandant de

division se trouvât-il en temps de guerre dans les conditions exactes où s'est trouvé le colonel-divisionnaire Galiffe, sachant de ses ennemis ce que ce dernier a su, il ne semble pas que l'on dût taxer de téméraire la détermination qui fut prise. Peut-être l'aurait-elle paru moins encore — ceci est un simple point d'interrogation, — si une batterie avait accompagné le bataillon de carabiniers 2 chargé d'observer et de combattre, le cas échéant, le petit corps de la garnison de St-Maurice.

Une circonstance vient encore à l'appui de notre point de vue : la présence de troupes amies dans le défilé entre les lacs de Neuchâtel et Morat. Ces troupes n'existant que par supposition de manœuvres, elles sont restées où elles étaient le 2 septembre de l'an de paix 1911. En réalité, le commandant de la division bleue ne les aurait pas laissées sans utilité à 25 km. derrière lui, alors qu'elles pouvaient lui fournir un appui au lieu décisif. En cas d'échec, rien n'empêchait de les renvoyer dans le Vully ; mais jusque-là, c'est dans le secteur des opérations offensives que l'intérêt commun demandait de les appeler, fussent-elles de ces troupes de landwehr que notre organisation militaire attribue de préférence à la défense d'un point fortifié. Cet emploi n'est pas exclusif, en effet, de tel autre plus efficace. Dans le cas actuel, elles couvraient le défilé, à Thierrens aussi bien qu'à Bellerive, avec, en plus, la perspective de procurer la victoire à la division bleue, ce qui débarrassait le défilé de toute menace.

Une autre circonstance doit aussi, logiquement, être admise : la marche sur Thierrens ne suppose pas l'immobilisation sur la position de Thierrens. Si l'on prétendait se fixer face à la Mentue, abandonnant à l'ennemi la liberté de manœuvrer l'aile gauche sans riposte, certes ce serait une faute. Mais considérer le plateau de Thierrens, si favorable à l'action de l'artillerie, comme une base de manœuvres contre un adversaire point supérieur en forces, est-ce une erreur ?

La suite des opérations fournira l'occasion de revenir sur cette question et d'en compléter l'examen.

La marche de flanc vers la Broye.

Cette marche a pour point de départ l'ordre supposé du commandant d'armée, invitant la division bleue à couvrir plus directement les routes de Berne contre l'ennemi venant du Jorat.

Dans nos milieux d'officiers où l'on étudie plus spécialement les

questions de manœuvres, jeux de guerre, exercices de cadres, etc., cet ordre, comme celui de marcher sur la Haute-Broye prescrit, à peu près à la même heure, à la division rouge, et dont on parlera plus loin, a provoqué d'intéressantes discussions. Il a mis deux écoles en présence : d'une part ceux qui sous-entendent l'application par une direction des manœuvres de ce principe réglementaire en vertu duquel le chef n'indique au subordonné que la mission, lui laissant le choix des moyens ; d'autre part, ceux qui admettent, même pour les unités supérieures, le système d'un programme d'exercices arrêtés à l'avance, succession de situations et d'opérations enchaînées les unes aux autres, et dont l'examen et l'exécution procureront les enseignements prévus par le directeur. On peut, ici aussi, invoquer par analogie, une disposition réglementaire, celle du chiffre 239 : Le chef supérieur doit intervenir lorsque l'unité d'action de l'ensemble (dans l'espèce la suite du programme), risque d'être compromis par des mesures malheureuses d'un sous-ordre.

Ce débat ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas propre à notre armée. Il suffit, pour preuve, de rappeler le passage suivant de la *Chronique allemande* du mois d'octobre passé :

Il va de soi que nos manœuvres doivent se rapprocher le plus possible des conditions de la guerre. Cela ne veut pas dire, comme on l'a souvent prétendu, que la direction des manœuvres doive s'abstenir de toute intervention directe quelconque. Il arrivera aussi fréquemment, en temps de guerre, que la situation tactique soit modifiée, sans que les chefs y soient pour quelque chose, et que ce changement les conduira à des décisions qui ne rentraient nullement dans leur plan primitif. Ainsi donc, et pour autant que les interventions de la direction des manœuvres sont tactiquement justifiées, il n'y a rien à dire contre elles ; et c'est précisément lorsque le directeur de la manœuvre laisse une grande liberté d'action aux chefs de partis qu'il a le plus besoin d'avoir à sa disposition un moyen d'intervenir directement et d'influer sur le cours des manœuvres. On ne peut en effet pas admettre que le but et toute l'utilité d'un exercice soient compromis dès le premier jour de manœuvre par les dispositions fautives d'un chef de parti.

En se plaçant au même point de vue, on peut faire un pas de plus et supprimer le mot fautives. Même des dispositions justes peuvent compromettre le but que poursuit le directeur des manœuvres et bouleverser toute la suite de son programme. La marche de la division bleue sur les hauteurs de Thierrens justifie cette opinion.

*
* * *

C'est donc non par ses patrouilles, qui ne pouvaient encore être renseignées, mais par son commandant d'armée que le divisionnaire bleu est informé de la marche sur ses communications du détachement de Vevey et du changement de direction de la division rouge ; et c'est son commandant d'armée qui lui prescrit un mouvement parallèle destiné à le remettre en face de l'adversaire, sur la rive droite de la Broye. Dans ces conditions, la résolution stratégique échappe à la discussion ; elle a été dictée par décision supérieure, ce qui suffit à la justifier. Il est intéressant, néanmoins, d'examiner quelle détermination la situation aurait pu imposer à un commandant livré à son initiative.

Ses patrouilles lui apprenant que le détachement de Vevey atteint Oron-la-Ville (il faudrait même l'admettre plus au nord pour parler des communications bleues menacées), que les routes de Cheseaux à Attalens et de Cugy à Poliez-le-Grand sont libres, que des colonnes rouges dans le Jorat d'Echallens se dirigent vers Montpreveyres et que sa brigade de cavalerie s'est heurtée, à Froideville, à de l'infanterie en position, soutenue par du canon, il ne peut douter d'une marche générale de l'ennemi vers la Haute-Broye, où les colonnes rouges effectueront leur jonction.

A ce moment, il peut prendre le parti que lui a imposé son commandant supposé, de se porter par Lucens sur le plateau entre Broye et Glâne, où il couvrira directement les routes de Berne. Mais l'opération n'est pas sans quelque aléa ; c'est une marche de flanc devant les têtes de colonnes ennemies ; qui garantira que ces têtes de colonnes n'auront pas atteint les environs de Moudon, et le détachement de Vevey les hauteurs de Morlens où se trouvent les seuls carabiniers, lorsque la division passera la vallée de la Broye, à Moudon et à Lucens ? Il faudra alors opérer une conversion à angle droit, des deux colonnes l'une derrière l'autre, en face d'un ennemi qui, lui, aura marché peut-être en plusieurs colonnes parallèles ? C'est une perspective peu tentante ; la division bleue serait prise en flagrant délit. Pour se rendre compte de la vraisemblance de ce danger, il suffit de se rappeler que de Romont à Moudon et de Vevey à Morlens, la distance est d'une vingtaine de kilomètres seulement, que si la division rouge part à 6 h. du matin, elle peut atteindre Moudon entre 10 et 11 heures, et que les rap-

ports de patrouilles étant arrivés à la division bleue à 9 h., le temps de se déterminer, d'expédier des ordres, de préparer leur exécution, risque de donner l'avance à l'adversaire. Dans tous les cas, on se meut sur la pointe d'une aiguille.

Cela étant, on peut se demander si l'idée ne serait pas bonne de renverser les rôles, et de devenir l'assaillant dans le flanc de l'adversaire, au lieu d'être l'assailli. Car, par rapport à mon front Thierrens-Neyruz, avec poste avancé à Chapelle, la ligne Romont-Froideville-Haute-Broye que paraît suivre la division rouge, est une ligne de flanc. En attaquant par Sottens, par exemple, il est probable que je tomberai dans ses colonnes. Dans ce cas, suivant les circonstances que démasquera la prise de contact, j'aurai au moins autant de chances de menacer ses derrières que lui de me couper de mes communications. La victoire appartiendra au plus entreprenant et à celui qui saisira le mieux les avantages tactiques, car, stratégiquement, ma situation vaudra la sienne et j'y ajouterai peut-être le bénéfice d'attaquer avant que le détachement de Vevey soit en mesure d'intervenir utilement.

Ces considérations sont-elles erronées? Je les soumets, comme toutes les autres, à la contradiction de mes camarades. Mais si elles ne le sont pas, elles viendraient à l'appui de l'opinion, plus haut exprimée, qu'il n'était pas téméraire de la part de la division bleue de faire des hauteurs de Thierrens une position de surveillance et une base de manœuvres contre un adversaire égal ou peu supérieur en forces.

(A suivre.)

